PORT AUTONOME
DE COTONOU

Section 0. Avis d'Appel d'offres

PORT AUTONOME DE COTONOU

INFOGERANCE DES MOYENS D'IMPRESSION DE COPIES ET DE NUMERISATION AU PAC

Référence SIGMAP : S_DSI_57571

AAO N° : 023 /2022/PAC/DG/DPRMP/DPMP/SAP DU 09/06/22

BON A LANCER COMPTPAC

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Port Autonome de Cotonou publié sur le portail web des Marchés Publics du Bénin www.marches-publics.bj le 08 juin 2022.

2. Le Port Autonome de Cotonou (PAC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget autonome des fonds, afin de poursuivre la digitalisation de son système d'information, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de **l'accord-cadre pour l'infogerance des moyens d'impression, de copies et de numerisation au Port Autonome Cotonou**. L'accord cadre sera conclu pour une période de trois (03) ans.

3. Le Port Autonome de Cotonou (PAC) sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services de déploiement d'une solution de gestion du parc des imprimantes, copieurs et scanners au Port Autonome de Cotonou. Ces prestations en un (01) lot unique consiste à :

- mettre à disposition les matériels (imprimantes et copieurs) et licences logiciels nécessaires pour 500 utilisateurs ;
- câbler et poser des prises réseaux catégorie 6 pour lesdites imprimantes si nécessaires ;
- assurer la maintenance et le remplacement des équipements en cas de pannes ;
- fournir les consommables (encres) en cas de besoin sur tous les équipements ;
- assurer une continuité en temps réel des services d'impression, de copie et de numérisation ;
- fournir le support utilisateur et former les techniciens de la DSI sur l'utilisation des imprimantes ;
- fournir un rapport mensuel du nombre de page consommé en recto et recto-verso ;
- produire des rapports et tableaux de bords mensuels sous format électronique permettant de suivre l'évolution mensuelle des consommations de chaque équipement ;
- déployer et configurer les imprimantes en collaboration avec les techniciens de la DSI ;
- assurer la formation des utilisateurs en collaboration avec les techniciens de la DSI ;

- assurer le management et fournir le reporting mensuel au PAC sur l'utilisation des imprimantes et copieurs.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Port Autonome de Cotonou, Félix D. ADAHE VIGBE, PRMP-PAC ; Email : fadahevigbe@pac.bj et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Direction de la Personne Responsable des Marchés Publics (DPRMP), Rez-de-chaussée (RDC) Bureau 111 du Port Autonome de Cotonou aux heures suivantes : 08h -12h30 min et 14h -17h30 min (GMT+1).**

6. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER
CCMP-PAC

a) <u>Pour les anciennes entreprises</u>

Exigences techniques et expériences

- Être une entité régulièrement constituée justifiée par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce ou statuts ;
- Avoir au cours des trois (03) dernières années (2019 ; 2020 et 2021) et de l'année en cours une (01) expérience avérée dans les prestations d'infogérance d'infrastructure qui permet la gestion du parc d'impression et de reprographie, la maintenance des équipements informatiques et le support aux utilisateurs d'un montant minimum de soixante-dix millions (70 000 000) FCFA HT. Pour être prise en compte, les équipements informatiques en lien avec la prestation doivent être déjà deployés. L'expérience doit être justifiée par une attestation ou procès-verbal. L'une ou l'autre des preuves fournies doit être appuyée de contrat (pages de garde, de signature et la page comportant le montant) ;
- Disposer des moyens humains nécessaires pour l'exécution de la prestation.

Exigences d'ordre financier

Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel des trois (03) dernières années (2019, 2020 et 2021) d'un montant minimum de cent cinquante millions (150 000 000) FCFA justifié par les états financiers présentés par un comptable et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI,

Ou

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de trente millions (30 000 000) FCFA justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin.

b) <u>Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence</u>

Exigences techniques et expériences

- Être une entité régulièrement constituée justifié par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce ou statuts;
- Fournir une attestation d'assurance de risque professionnel couvrant une responsabilité civile contractuelle d'un montant au moins égal à soixante-dix millions (70 000 000) FCFA ;
- Disposer des moyens humains nécessaires pour l'exécution des prestations.

BON A LANCER
CCMP-PAC

Exigences d'ordre financier

- Fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour les entreprises qui n'ont pas encore trois années d'existence ;

Ou

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de trente millions (30 000 000) FCFA justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation des prestations du présent accord cadre est de trois (03) ans.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après **Direction de la Personne Responsable des Marchés Publics (DPRMP), Rez-de-chaussée (RDC) Bureau 111 du Port Autonome de Cotonou** à compter du...09/06/.....**2022.** Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **DPRMP au Rez-de-Chaussée, Bureau 111 du PAC, au plus tard le** 14 / 07 / **2022 à 10 heures 00 minute, (GMT+1)**. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : **Salle de dépouillement de la DPRMP du PAC, le** 14 / 07 / **2022 à 10 heures 30 minutes, (GMT+1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **deux millions neuf cent mille (2 900 000) F CFA conformément** aux dispositions de l'article 68 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

    En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quartre-vingt-dix (90) jours** calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Une Visite de site groupée sera organisée par l'Autorité Contractante à l'intention des soumissionnaires le ..07/07/..2022 à 10 heures 30 minutes, heure de Cotonou. Le point de départ est la Direction de la Personne Responsable des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou.

Fait à Cotonou, le 09/06/22

BON A LANCER
CCMP-PAC

La Personne Responsable des Marchés Publics

REP. DU BENIN * Personne Responsable des Marchés Publics DPRMP * PORT AUTONOME DE COTONOU

Félix D. ADAHE VIGBE